



### **Communiqué de presse de la FCPE**

La FCPE refuse le démantèlement de l'organisation de la scolarisation obligatoire. Le soutien scolaire quelle que soit sa forme, aide individualisée ou stages, doit avant tout être intégré dans le temps scolaire obligatoire des enfants et réalisé par l'intermédiaire des enseignants et des équipes spécialisées des RASED.

Les enfants concernés par les stages de rattrapage risquent non seulement d'être stigmatisés mais ne pourront pas bénéficier du même temps de repos et de jeu que les autres. Ce stage risque vite d'apparaître comme une punition.

Pour la FCPE, le soutien individualisé doit être réalisé tout au long de l'année et pour tous les enfants et non pas pendant les vacances de printemps soit deux mois et demi avant la fin de l'année scolaire !

La FCPE s'étonne de l'organisation précipitée du dispositif et dénonce l'improvisation dans sa mise en place. Les municipalités ont été prévenues tardivement pour la mise à disposition des locaux. Rien n'a été prévu : ni le financement des fournitures et des outils pédagogiques, ni l'accueil des enfants, ni la restauration, ni les transports.

La FCPE demande qu'un bilan soit réalisé et rendu public à l'issue cette « expérience ».